



SARL VENDALI II
2 AVENUE PASTEUR – 97450 SAINT-LOUIS
SARL au capital de 7622,45 € / SIRET : 417 874 385 00020
CP délivrées par la CCI de SAINT-PIERRE
N° CPI 97422016000 006 139
Transaction/Gestion/Location
Garanties financières : GALIAN – SMABTP 89 rue de la Boetie 75008 PARIS

HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES

	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
⇒ Jusqu'à 49 999 €	10 %	VENDEUR
⇒ De 50 000 à 99 999 €	8 %	VENDEUR
⇒ De 100 000 à 199 999 €	7%	VENDEUR
⇒ De 200 000 à 299 999 €	6 %	VENDEUR
⇒ au-delà de 300 000 €	5 %	VENDEUR

HONORAIRES DE TRANSACTION LOCATIONS

❖ Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
Entremise / négociation	1 € / M2 Habitable	Bailleur
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail	- 8,07 € / M2 habitable - 8,07 € / M2 habitable En zone tendue : - 10,09 € / M2 habitable - 10,09 € / M2 habitable	Bailleur Locataire Bailleur Locataire
Etat des lieux location vide	- 3,03 € / M2 habitable - 3,03 € / M2 habitable	Bailleur Locataire
❖ Locaux de droit commun	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
Entremise / négociation	1 € / M2 habitable	Bailleur
Rédaction du bail	- 8,07 € / M2 habitable - 8,07 € / M2 habitable En zone tendue : - 10,09 € / M2 habitable - 10,09 € / M2 habitable	Bailleur Locataire Bailleur Locataire
Etat des lieux	- 3,03 € / M2 habitable - 3,03 € / M2 habitable	Bailleur Locataire
❖ Locaux commerciaux	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
Entremise / négociation Rédaction du bail Etat des lieux	2 mois de loyer TTC	Locataire
❖ Locaux professionnels	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
Entremise / négociation Rédaction du bailleur Etat des lieux	2 mois de loyer TTC	Locataire
❖ Estimation de valeur	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
Estimation de biens	200 €	Demandeur

¹ TVA au taux en vigueur de 8,50 % incluse



SARL VENDALI II
2 AVENUE PASTEUR – 97450 SAINT-LOUIS
SARL au capital de 7622,45 € / SIRET : 417 874 385 00020
CP délivrées par la CCI de SAINT-PIERRE
N° CPI 97422016000 006 139
Transaction/Gestion/Location

Garanties financières : GALIAN – SMABTP 89 rue de la Boetie 75008 PARIS

HONORAIRES DE GESTION

❖ PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION	HONORAIRES TTC¹	A LA CHARGE DU
Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 06 juillet 1989)	7,60 % sur la totalité des encaissements	Propriétaire
Locaux meublés	7,60 % sur la totalité des encaissements	Propriétaire
Locaux commerciaux	7,60 % sur la totalité des encaissements	Propriétaire
Locaux professionnels	7,60 % sur la totalité des encaissements	Propriétaire
Biens ruraux	7,60 % sur la totalité des encaissements	Propriétaire
Terrains	7,60 % sur la totalité des encaissements	Propriétaire
Autres locaux (résidence secondaire – garage...)	7,60 % sur la totalité des encaissements	Propriétaire
Immeuble entier	7,60 % sur la totalité des encaissements	Propriétaire
Garantie de loyers impayés	3,70 % sur la totalité des encaissements	Propriétaire
Prestations particulières : (Rédaction de bail, état des lieux, frais de dossier contentieux locataire, gestion de contrats d'assurance)	Sur demande et sur devis	Demandeur

¹ TVA au taux en vigueur de 8,50 % incluse